

GUIDE DE COMPÉTITION



Challenge France BMX

Zone Interrégionale Sud-Est

03 et 04 mai 2025

SAINT PAUL EN JAREZ
(Comité AURA)



CHALLENGE FRANCE BMX SUD-EST 2ème manche – Saint Paul Vallée du Gier (Comité AURA)

COMPÉTITION

Engagements	3
Règlementation	4
Accueil des pilotes	5
Programme sportif & Récompenses	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	9
Hébergements	10
Fiche de réservation – Espace tentes	11
Fiche de réservation - Camping	12
Contacts	13
Partenaires	14



ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au **Jeudi 24 avril à 22h00.**

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 28 avril à 23h59.**

En cas de problème et pour toutes communication, veuillez contacter :

engagements.bmxracing@fcc.fr

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **24,00 € par pilote et par course**



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est inscrit au calendrier FFC. La **règlementation de la Fédération Française de Cyclisme** y sera donc appliquée (cf. Titre 06 et Note aux Clubs de BMX 2025).

CLASSEMENTS

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France. Conformément à la Note aux Clubs BMX et compte tenu de l'application du nouveau barème, il n'y a plus de point bonus d'attribués pour les pilotes participant aux 3 épreuves.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. À la suite de ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Championnat de France / Challenge National : le meilleur club de France

DÉROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront en 3 manches brassées. Les feuilles de race seront montées de manière aléatoire. A l'issue des 3 manches qualificatives, le transfert dans la phase d'après se fait selon le classement du total des 3 manches. En cas d'égalité, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour

précédent et ainsi de suite jusqu'au départage. Le choix de la place au départ se détermine, pour les pilotes d'une même race, sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent (donc la 3ème manche lors du premier tour des phases finales). En cas de même résultat, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent et ainsi de suite jusqu'au départage.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale non fournie qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non-conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury	Elisabeth VIOUGEAS
Adjoint PDJ	Nathalie BUFFET
Adjoint Pré-Grille	Gérard BREUIL
Adjoint Starter	Serge LUKIE
Adjoint Départ	Christian MARTINEZ
Adjoint Arrivée	Nathalie BLANCHOZ
Administrateur	Laurence MARTINEZ
Administrateur adj.	Martine LASCAUX MARTINEZ



INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition sur le site à la salle d'accueil

Il permettra de :

- ▶ **Confirmer les inscriptions** en émargeant, une pastille d'essai sera remise à chaque pilote sur présentation de la licence. Elle sera valable uniquement pour la manche de Saint Paul vallée du Giers. Les pilotes n'ayant pas confirmé leur présence seront enlevés des feuilles de races.
- ▶ **Recevoir les entraîneurs, arbitres et officiels** pour la remise de leur badge.
- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc...

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : 8h00 à 11h30
- ▶ **Dimanche** : 8h00 à 9h30

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER – 24 POUCES
U9 Fille	Cruiser U15 Fille
U9 Garçon	Cruiser U15 Garçon
U11 Fille	Cruiser U17 Fille
U11 Garçon	Cruiser U17 Garçon
U13 Fille	Cruiser Femme 17/29
U13 Garçon	Cruiser Femme 30 +
U15 Fille	Cruiser Homme 17/24
U15 Garçon	Cruiser Homme 25/29
U17 Fille	Cruiser Homme 30/39
U17 Garçon	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : U9 F/G
- ▶ **Bloc 3** : U11 F/G
- ▶ **Bloc 4** : U13 F/G
- ▶ **Bloc 5** : U15 F/G
- ▶ **Bloc 6** : U17 F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

03 mai 2025	
Matin (9h00)	
Essais	Bloc 1
Compétition	Bloc 1
Récompenses	Bloc 1
Après-Midi	
Essais	Blocs 4
Essais	Blocs 3
Essais	Blocs 2
Compétitions	Blocs 2, 3 & 4
Récompenses	Blocs 2, 3 & 4

COURSES DU DIMANCHE

04 mai 2025	
Matin (09h00)	
Essais	Bloc 5
Essais	Bloc 6
Essais	Bloc 7
Après-Midi	
Compétitions	Blocs 5, 6 & 7
Récompenses	Blocs 5, 6 & 7

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

RÉCOMPENSES

TROPHEES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Fléchage à partir de la sortie 13 de l'A47 : prendre sur la direction de St Paul en Jarez en suivant la M88 puis la M7 jusqu'au Boulevard Noël Landy.

EN TRAIN :

Gare de Saint Chamond : 8 km (bus de Ville possible - Ligne M5)
Gare de Rive de Gier : 7 km (bus de ville possible - Ligne M5)

LIEU DE L'ÉPREUVE

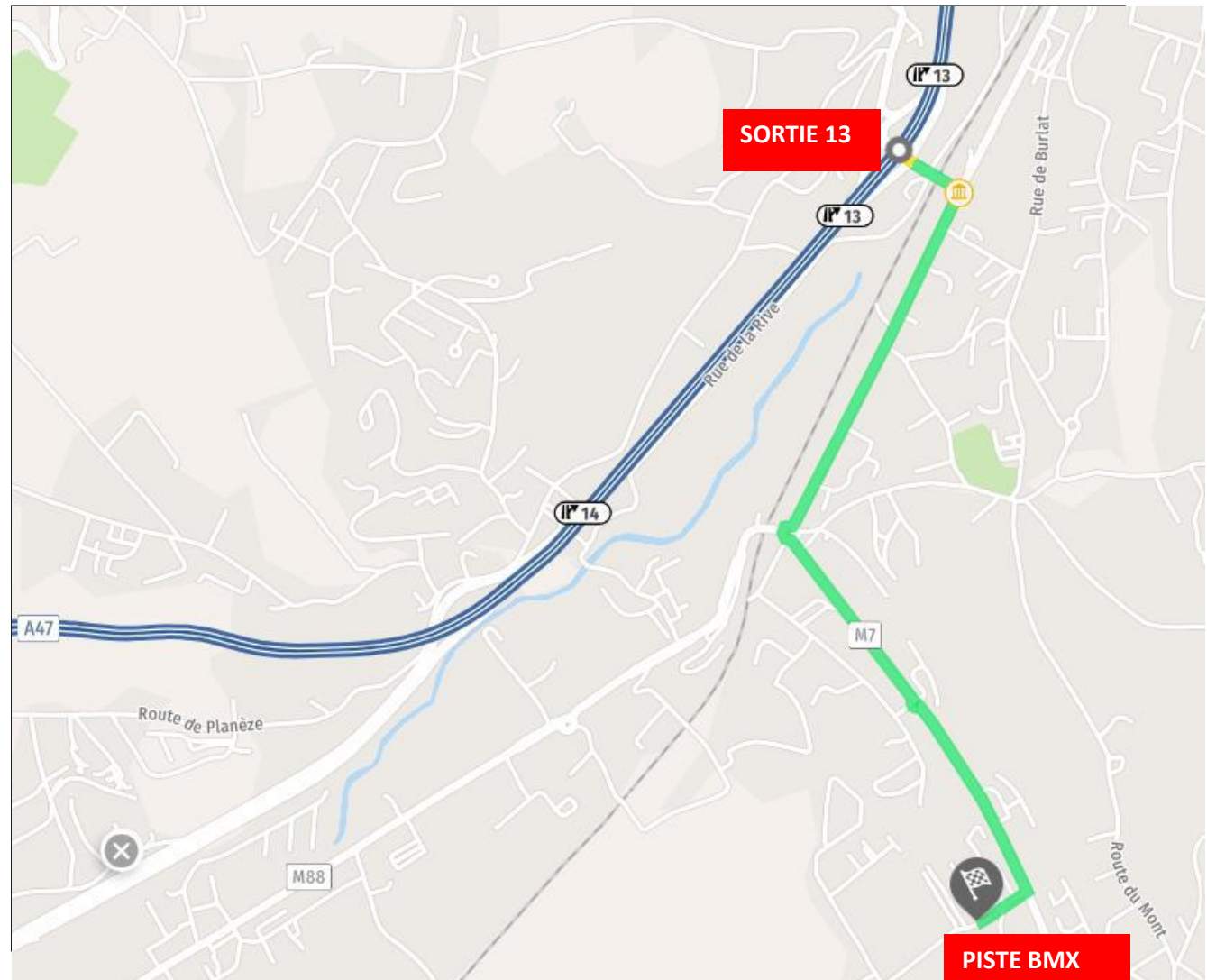
Piste de BMX de la Ville de Saint Paul en Jarez

130 Boulevard Noël Landy
42740 SAINT PAUL EN JAREZ

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ Saint Etienne : 20 km

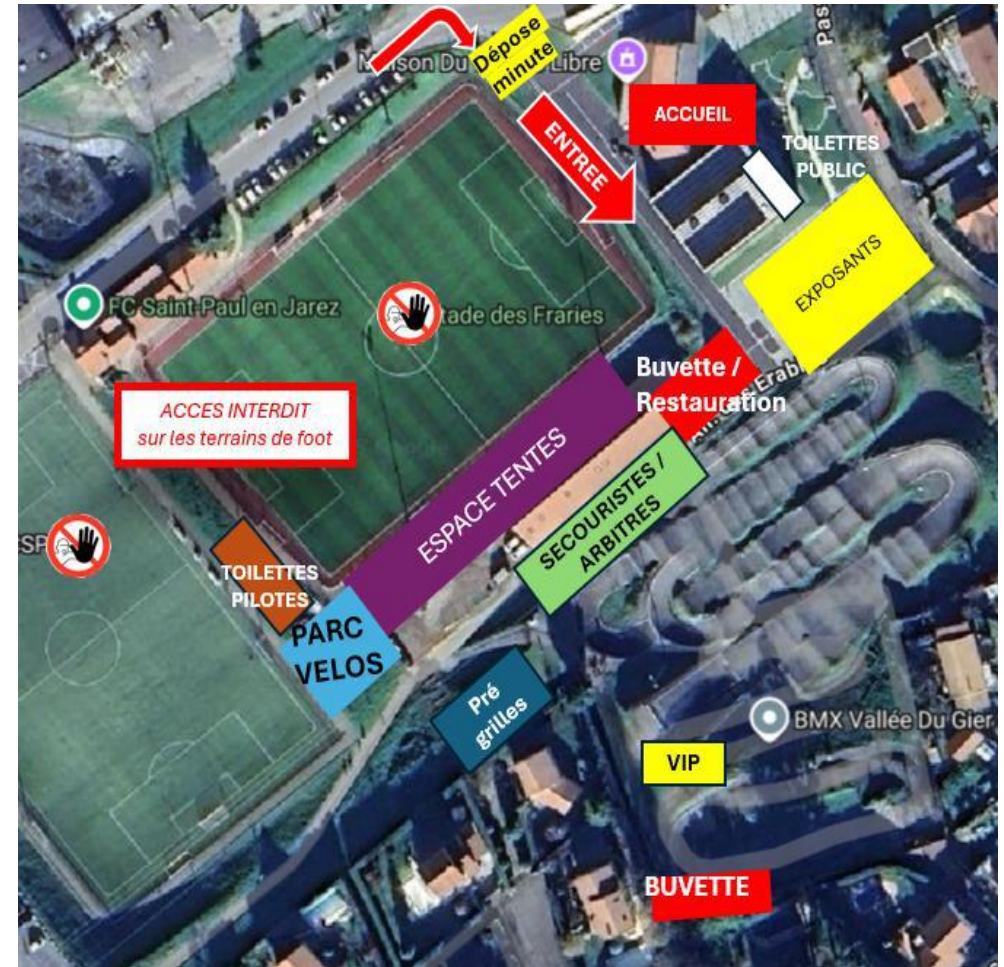
PLAN D'ACCÈS



PARKINGS



PLAN DU SITE



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Trois type de parkings sont situés à proximité de la piste :

- ▶ Parking officiel et arbitres
- ▶ Parking pilotes / public
- ▶ Parking camping-cars

CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et caravanes au tarif de 20€ l'emplacement, mais il ne comportera ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

(Voir fiche de réservation ci-après).

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, etc.

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par un prestataire de sécurité (jour et nuit), merci de respecter les consignes qui vous seront données.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur les parkings, la piste ou le camping.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club le samedi midi et soir ainsi que le dimanche midi.

ESPACE COACHS

Une zone est prévue spécialement pour les entraîneurs de clubs à proximité de l'arrivée. Une demande d'accès préalable est obligatoire à raison d'un entraîneur par club.

Pour réserver un badge « Espace coachs », merci de vous inscrire pour le mardi 29 avril au plus tard via le lien :

[RESERVATION ESPACE COACHS](#)

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

Réduction avec le code promo :
BMX SPVDG

HÔTEL RESTAURANT L'Écllosion

Adresse : 40 avenue du Château
42740 Saint Paul en Jarez
Téléphone : 04 77 61 99 09

HOTEL LE VULCAIN

Adresse : 1 rue du Puits Gillier
42152 L'HORME
Téléphone : 04 77 22 17 11

HOTEL RESTAURANT CAMPANILE

Adresse : ZAC du Bourbon
42400 Saint Chamond
Téléphone : 04 77 22 01 01

RESTAURATION

VENDREDI ET SAMEDI SOIR

Partager un repas en famille ou entre amis
chez notre partenaire **BUFFALO GRILL**

Adresse : 361 rue de la Péronnière
42320 LA GRAND-CROIX
Téléphone : 04 77 73 96 11
CODE PROMO : BMX SPVDG (-10%)

PROCÉDURE

Un espace équipé Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place à proximité des prégrilles et de la zone pilotes.

La réservation préalable est obligatoire

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit) : 9m² - 50€ les 9m² supplémentaires
- ▶ **Autres** : 150€ le 18m²

Précision : Aucun Barnum ne sera autorisé autour de la piste

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 18h00 – 21h00
- ▶ **Samedi** : 08h00 – 11h00
- ▶ **Dimanche** : 08h00 – 08h30

Un dépose minute sera possible au 135 boulevard Noël Landy, à l'entrée du complexe, **UNIQUEMENT** pour la dépose et reprise des barnums (pas d'arrêt pour les pilotes).

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES/AUTRES

Les réservations se font uniquement en ligne par un lien sécurisé YAPLA.

Une facture vous sera directement envoyée dès votre paiement en ligne. Si vous ne recevez pas de confirmation avec une facture, la réservation n'est pas valable.

Lien de réservation tente comité, club, team :

[RESERVATION ESPACE TENTES](#)

La date limite de réservation d'un espace tente est fixée au mardi 29 avril.

Sans réservation, il ne sera pas possible d'installer de tente.

A NOTER : pas de piquage autorisé, seul le lestage est accepté !

Lors de votre arrivée, vous pourrez trouver votre emplacement sur un panneau placé à l'entrée de l'espace tentes.

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

A l'entrée de la zone seront à disposition des containers pour procéder aux tris sélectifs.

Chaque emplacement sera **délimité** et **numéroté**. La réservation devra être effectuée **avant le 27 Avril 2025** et prendra effet à réception du règlement.

L'organisation propose des baguettes et des viennoiseries les samedi et dimanche matin. Ceux-ci doivent être commandés via le lien.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Les réservations se font uniquement en ligne par un lien sécurisé YAPLA.

Une facture vous sera directement envoyée dès votre paiement en ligne. Si vous ne recevez pas de confirmation avec une facture, la réservation n'est pas valable.

Lien de réservation espace camping-car :

[RESERVATION ESPACE CAMPING-CAR](#)

La date limite de réservation d'un espace camping-car est fixée au dimanche 27 avril.

ATTENTION : Espace limité à 40 places.

Possibilité de commander vos baguettes pour le petit-déjeuner du samedi et dimanche matin. Merci de les réserver en même temps que votre emplacement. Les baguettes seront à récupérer à l'espace restauration le jour J.



CONTACTS ORGANISATEURS

Président BMX Saint Paul Vallée du Gier

VALLIER Didier

E-mail : p.bmx.vdg@gmail.com

Web : <https://www.bmx-vdg.com/>

Facebook : [BMX Saint Paul Vallée du Gier](#)

Instagram : [BMX Saint Paul Vallée du Gier](#)

BMX
SAINT-PAUL - VALLÉE DU GIER

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVES





ADJOINT AU RESPONSABLE DES EPREUVES BMX RACING

Alexis FOUCAUD

a.foucaud@ffc.fr

06 86 78 18 65

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>